



Le ministère du Commerce a mis en place un numéro vert, le 1502, pour localiser les entreprises de contrebande qui gagnent du terrain au Cameroun.

Le numéro qui sera accessible de lundi à samedi et 24/24 a été lancé hier à Yaoundé lors d'une cérémonie présidée par le ministre du Commerce, Luc Magloire Mbarga Atangana.

Institué à la suite de la récurrence de pratiques liées à la contrefaçon et à la contrebande observées à travers le pays, le numéro sans frais donne la possibilité aux consommateurs de dénoncer les activités d'hommes d'affaires peu scrupuleux partout au Cameroun.

Selon certains membres de l'association des consommateurs présents au lancement, cette initiative est un premier pas vers l'éradication des activités de contrebande dans le pays.

Après le lancement, le ministre Luc Magloire Mbarga Atangana a exhorté les consommateurs à aider les responsables commerciaux à lutter contre cette pratique en divulguant des informations pertinentes qui, à leur avis, enfreignent de manière flagrante les pratiques du marché.